



## DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Berne, le 26 octobre 1988

Aux membres du Conseil fédéral

---

Visite du Chef du Département fédéral des Affaires  
étrangères à Paris, les 10 et 11 octobre 1988

---

Poursuivant la tradition de rencontres annuelles entre responsables suisses et français des affaires étrangères, j'ai rencontré le Ministre Roland Dumas le 10 octobre à Paris. J'ai également rendu visite au Ministre délégué à la Francophonie, M. Alain Decaux, et j'ai été reçu par le Président François Mitterrand.

Je relèverai ci-après les points saillants de mes entretiens.

1. Entretiens avec le Ministre Dumas

Questions internationales

M. Dumas, qui avait vu le MAE soviétique Chevarnadze le jour même, a répété que la France a pleinement approuvé l'Accord INF. M. Chevarnadze ne paraissait toutefois pas très optimiste sur les chances de parvenir rapidement à un accord sur la réduction des armements stratégiques.

En Union Soviétique même, les changements de nature constitutionnelle projetés, l'allègement de l'appareil du Parti, la mise à l'écart de représentants de l'ancienne



garde montrent que M. Gorbatchev tient la situation bien en main. Jouant en même temps ses cartes maîtresses, il mène une véritable course contre la montre. Pour affermir son autorité à l'intérieur, il a également besoin de succès sur le plan extérieur. Les Européens se trouvent à cet égard dans une situation qui n'est pas défavorable, car ils affichent une solidarité suffisante dans une situation où M. Gorbatchev est avant tout demandeur. Ceci est notamment perceptible dans l'insistance avec laquelle M. Chevarnadze réclame la tenue à Moscou de la conférence de la CSCE relative aux droits de l'homme.

Pour ce qui est de la CSCE, le souci de la France est de mettre fin le plus rapidement possible à la conférence en cours, pour commencer celle sur le désarmement conventionnel à la fin de cette année. La France partage nos vues au sujet de la nécessaire poursuite d'une négociation sur l'armement conventionnel dans le cadre de la CSCE, où un mécanisme adéquat assurerait un flux d'information des 23 pays membres d'une alliance militaire aux 12 autres participants à la CSCE.

En ce qui concerne nos liens avec la Communauté européenne, j'ai réexpliqué les éléments principaux de notre politique, tels qu'ils se dégagent du rapport sur la Suisse dans le processus d'intégration européenne. M. Dumas a déclaré comprendre notre position et a noté avec intérêt notre disponibilité à participer aux efforts visant à augmenter la cohésion européenne.

#### Questions bilatérales

Les deux parties ont qualifié les relations bilatérales d'excellentes et souligné l'absence de tout réel contentieux. Un tour d'horizon de ces relations a permis d'aborder les points suivants :

- Une conférence sur le transport et le stockage des matières dangereuses doit se tenir les 20 et 21 mars

prochain dans le cadre du PNUE. Selon la partie française, les pays africains amis de la France ont déjà été sensibilisés à cette perspective.

- Les centrales nucléaires, et plus particulièrement le surgénérateur de Creys Malville, constituent une source de préoccupations pour les cantons frontaliers de la France. La Suisse se félicite des progrès accomplis dans la renégociation de l'accord d'information réciproque en cas d'accident.

L'Accord de coopération entre la France et la Suisse sur le nucléaire civil, prêt à la signature depuis plus d'un an, préoccupe les autorités suisses. La partie française estime que cet Accord, qui a dû être transmis pour avis à la Communauté Européenne, devrait pouvoir être signé avant la fin de l'année.

- Le problème des radios privées françaises émettant abusivement sur notre territoire a été abordé, et des aide-mémoire ont été remis au sujet de notre volonté d'adhérer au Traité sur l'Antarctique, ainsi que sur Keller Shipping, l'Accord d'assurance Suisse-CE et les Protocoles additionnels aux Conventions de Genève.
- La partie française a soulevé la question des frontaliers. Les autorités françaises souhaiteraient en particulier, pour leurs ressortissants, une libéralisation de la pratique leur permettant de changer de place ou de profession, ainsi que l'autorisation immédiate en cas d'obtention d'un contrat de travail. Ces demandes ont déjà été formulées directement par les associations de frontaliers auprès des cantons de Genève, Vaud et Valais.

## 2. Entretien avec le Ministre Decaux

M. Decaux s'est félicité des progrès de la coopération francophone depuis les Sommets de Paris et Québec. Celui de Dakar devrait renforcer encore la place de l'Afrique dans

la communauté francophone. La majeure partie des fonds annoncés pour 1988 sont engagés et les projets mis sur pied avancent bon train. La participation de la Suisse, remarquée au Sommet de Québec, est très appréciée. Sa position particulière est comprise et acceptée, et sa présence dans la coopération culturelle, scientifique et technique est jugée nécessaire à la cohérence de l'ensemble de la Francophonie.

J'ai salué le rôle qu'y joue la France, qui ne tente pas d'accaparer le mouvement à son profit et qui favorise une Francophonie ouverte et éclectique. J'ai en outre souligné la volonté des autorités fédérales de s'associer à la coopération francophone, en représentant l'ensemble de la Suisse, et non seulement tel ou tel canton ou intérêt particulier. Bien que notre attitude réservée à l'égard du volet politique des Sommets ne se soit pas modifiée, nous constatons que ces rencontres pragmatiques et non-institutionnalisées n'exigent pas le maintien d'un statut particulier de la Suisse, qui entend continuer à oeuvrer activement aux projets francophones concrets. C'est pourquoi j'ai pu annoncer que je proposerai au Conseil fédéral que la Suisse participe à part entière au Sommet de Dakar.

### 3. Entretien avec le Président Mitterrand

M. Mitterrand a remarqué que pendant longtemps les relations franco-suisse ont été "bonnes mais inexistantes". Cela a bien changé depuis la visite d'Etat de 1983. Il n'y a plus de contentieux irritant, on s'informe immédiatement s'il y a des difficultés et on les résout.

Comprenant l'attitude de la Suisse vis-à-vis de la CE, M. Mitterrand a déclaré, sur un ton empreint de sympathie : "Vous faites ce que vous avez envie de faire... La Suisse se trouve dans une situation spéciale... Elle a un rôle à part". Mais il voit un danger d'isolement pour les pays mitoyens qui ne sont pas membres de la CE qui, elle, prend

un nouvel élan dynamique. Les Etats membres atteignent ainsi un niveau culturel et technologique considérable. Pour tenir tête aux USA et au Japon, il faut toutefois encore mieux s'organiser au sein de la CE. Une telle coordination plus poussée pourrait créer de nouveaux problèmes pour les pays se situant très près mais en-dehors d'elle. M. Mitterrand convient qu'un rapprochement éventuel de la Suisse en direction de la CE constituerait un pas historique à franchir.

M. Mitterrand considère que la Conférence sur les armes chimiques devrait avoir pour résultat un document contenant de nouvelles obligations concrètes, par rapport au Protocole de Genève de 1925. La préparation d'un projet de document sera complexe, et la conférence ne pourra dès lors pas avoir lieu avant janvier/février 1989. J'ai souligné que cette initiative rencontre notre approbation. J'ai enfin informé M. Mitterrand, qui s'est montré tout à fait d'accord, de l'intention du Conseil fédéral d'inviter le Premier Ministre Rocard en Suisse l'année prochaine.

Le Chef du  
Département fédéral des affaires étrangères

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'René Felber', with a large, stylized flourish at the end.

René Felber